

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU QUERCITAIN

Commission Environnement/Valorisation Energétique

Mardi 13 Octobre 2009 – 19h

- Salle des Fêtes –

WARGNIES-LE-GRAND

Etaient représentées les communes de :

- BRY
- ENGLEFONTAINE
- ETH
- FRASNOY
- GHISSIGNIES
- HECQ
- JOLIMETZ
- LE QUESNOY
- LOUVIGNIES-QUESNOY
- MARESCHEs
- ORSINVAL
- POIX DU NORD
- POTELLE
- RUESNES
- SALESCHES
- SEPMERIES
- VILLEREAU
- VILLERS-POL
- WARGNIES-LE-GRAND

N'étaient pas représentées les communes de :

- BEAUDIGNIES
- GOMMEGNIES
- JENLAIN
- NEUVILLE-EN-AVESNOIS
- PREUX AU SART
- RAUCOURT AU BOIS
- VENDEGIES AU BOIS
- WARGNIES-LE-PETIT

Autres personnes présentes :

- Madame Cécile HUIN, Chargée du service Environnement/Valorisation Energétique à la CCQ.

Ordre du Jour :

- ⇒ Programme local de prévention de la production des déchets ménagers et assimilés
- ⇒ Questions diverses

Monsieur Cambier, Maire de Potelle, Vice-Président chargé de l'Environnement et de la Valorisation Energétique à la CCQ, remercie les délégués de leur présence. Il fait l'appel.

Monsieur Cambier fait le bilan des taux de refus de tri (indicateur de la qualité des recyclables) obtenus par les communes. En général, ceux-ci ont en hausse (taux idéal entre 10 et 15%). Il insiste sur la nécessité de renforcer la communication écrite et orale. Il rappelle que le service possède des documents d'information disponibles. Un refus de tri élevé entraîne des pénalités financières importantes.

Pour rappel : la CCQ propose des animations scolaires pour les écoles maternelles et primaires. Elle peut mettre à disposition une exposition et des supports de communication.

Monsieur Génin, Adjoint au Maire de Jolimetz, demande si l'on peut faire des interventions à destination des adultes.

Madame Huin, Chargée du service Environnement/Valorisation Energétique à la CCQ, explique qu'il y a déjà eu des réunions publiques. Malheureusement celles-ci n'ont attiré que quelques personnes déjà sensibilisées à ce sujet. Ces opérations peuvent être reconduites mais à condition d'avoir une implication forte de la commune.

Le tableau récapitulatif des taux de refus de tri obtenus est joint au compte rendu.

⇒ Programme local de prévention de la production des déchets ménagers et assimilés

Monsieur Cambier rappelle que lors de la commission du 19 mai 2009, il a présenté aux délégués le plan local de prévention de la production des déchets ménagers et assimilés. La nouvelle appellation est « Programme de prévention... ». Avant sa validation par l'Adème et sa présentation officielle au conseil communautaire de la CCQ, et compte tenu des enjeux (programmation sur plusieurs années), les délégués ont souhaité prendre le temps de le soumettre à leur conseil municipal respectif.

Monsieur Cambier présente les objectifs du département en matière de déchets ménagers.

- Réduire la production d'ordures ménagères de 7% par habitant pendant les 5 prochaines années
- Promouvoir le réemploi et le recyclage (ex : recyclerie/ressourcerie, ...)
- Agir sur les comportements d'achat (éco-recharge, achat en vrac, couches réutilisables, stop pub,...)
- Etudier la mise en place d'une redevance spéciale pour les « gros producteurs »
- Généraliser les conditions d'accès des professionnels en déchetterie
- Etudier le principe de la tarification incitative, principe du Pollueur/Payeur

Concernant la tarification incitative, Monsieur Cambier explique que la CCQ a été contactée par la société Plastic Omnium. Une étude de faisabilité sera rendue début novembre.

Il propose aux délégués de reprendre le programme local.

Monsieur Tonneau, Conseiller Municipal de Frasnoy, expose les réflexions de son conseil municipal :

- Ne serait-il pas possible de renégocier les contrats de collecte pour obtenir de meilleurs tarifs ?
- Est-ce que le fait de ne pas avoir de recyclerie sur le territoire est un réel handicap ?
- Pourquoi les commerçants, qui sont des « gros producteurs » ne sont-ils pas plus taxés (redevance spéciale) ? Cela permettrait d'avoir des recettes supplémentaires.

Madame Huin rappelle que les contrats de longue durée permettent d'obtenir des tarifs compétitifs. De plus, pour mettre fin à un marché, il faut qu'il y ait faute grave du prestataire et que celle-ci soit prouvée.

Monsieur Cambier insiste sur le fait de bien préparer le futur marché (en 2014). Il rencontre d'ailleurs un prestataire prochainement pour en discuter. En réponse à la question de Monsieur Tonneau, il souligne qu'une recyclerie permettrait d'alléger les bennes d'encombrants des déchetteries. Pour information, il explique aux délégués qu'à compter du 01/01/2010, le broyat sera récupéré par un maraîcher de Ghissignies qui mettra une benne à disposition. Cela permettra d'économiser la location d'une benne et le traitement. Pour la redevance spéciale, elle est actuellement appliquée aux campings et aux habitants qui ne s'acquittent pas de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, TEOM mais dans le texte réglementaire, elle concerne également les « gros producteurs ». Son application dépend de la volonté politique.

Les délégués rejoignent Monsieur Tonneau dans l'idée d'appliquer une redevance spéciale aux « gros producteurs ».

Monsieur Lozier, Adjoint au Maire de Sepmeries, ajoute que mettre des taxes finira par démotiver complètement les habitants et qu'ils ne trieront plus.

Monsieur Cambier reprend le commentaire du programme.

Pour l'opération « foyers tests », Monsieur Tonneau demande confirmation de la subvention de l'Adème. Il souhaite également que le groupe de mot « de la direction » utilisé dans le diaporama qui précède les foyers tests soit remplacé par « les élus de la Communauté ».

Monsieur Cambier confirme la subvention de l'Adème et prend note de la remarque.

Autres points :

⇒ Bornes du Relais pour les vêtements : un mail sera envoyé aux communes à ce sujet pour savoir si elles souhaitent en avoir une.

Monsieur Deudon, Maire de Ghissignies, explique que si des bornes sont mises dans les communes, elles devront être dans des endroits surveillés sinon il y aura vite des dépôts sauvages et des dégradations.

⇒ Dispositif Stop Pub : Monsieur Lozier demande si la CCQ possède des autocollants.

Madame Huin répond par la négative.

⇒ Déchets retrouvés après les marchés :

Madame Défontaine, Adjointe au Maire du Quesnoy, déplore le manque de civisme de certains marchands ambulants. Un guide de bonne conduite pourrait être réalisé à ce sujet et affiché dans les mairies. Dans la partie « actions de sensibilisation », elle informe de la création d'un spectacle par la chorale Chevray du Quesnoy sur le thème des déchets (contact : David RENAUX, Mairie du Quesnoy).

⇒ Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) du Quesnoy : demande de containers de collecte supplémentaire. Monsieur Cambier explique que cet organisme, qui apparemment s'acquitte d'une TEOM, et qui est un « gros producteur » souhaite augmenter son volume de bacs gris.

Madame Huin rappelle :

- que la CCQ supporte actuellement la collecte et le traitement des déchets de la MAS en totalité (pas de contrat privé).
- que par mesure dérogatoire, un 2^{ème} passage hebdomadaire a été accordé.
- que le volume mis à disposition est déjà supérieur au volume réglementaire.

Compte tenu des réflexions déjà exprimées, les délégués ne souhaitent pas donner une suite favorable à la demande de la MAS et reviennent sur l'utilité de la redevance spéciale dans ce type de cas.

Monsieur Tonneau demande où en est le projet de transfert de lieu de la déchetterie du Quesnoy évoqué par Monsieur Raoult, Maire, Vice-Président de la CCQ.

Monsieur Cambier explique qu'aucun retour ne nous est parvenu de la ville du Quesnoy et se tourne vers Madame Défontaine. Cette dernière indique qu'elle rapportera cette interrogation à Monsieur Le Maire.

⇒ Compostage domestique :

Les délégués insistent sur la nécessité d'accompagner les habitants dans la pratique. Des réunions d'information sont proposées par les Jardiniers de France. Il y a également des formations proposées par l'Adème pour devenir « maître composteur ». On pourrait imaginer avoir une personne relais dans chaque commune.

Pour information, Monsieur Cambier explique qu'il a été contacté par l'association « Tous pour un », qui a son siège au Quesnoy. Celle-ci a un projet de création d'une recyclerie et souhaite travailler en partenariat avec la CCQ.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Morel, Maire, invite les délégués au traditionnel verre de l'amitié.